

LE PROGRÈS

Défibrillateurs cardiaques : 85 % de survie en plus, mais un tiers est défectueux

Selon une information de Franceinfo, un tiers du parc de défibrillateurs automatisés externes (DAE) ne seraient plus en état de marche en France. Pourtant, leur utilisation dans les minutes qui suivent un arrêt cardiaque augmente considérablement les chances de survie de la victime. Explications.

En partenariat avec Destination Santé – Aujourd'hui à 09:30 – Temps de lecture : 3 min



Un tiers des défibrillateurs cardiaques en panne dans l'espace public ? C'est ce que révèle Franceinfo mercredi 29 mai. Photo le DL/Justine Trillat

Un tiers des défibrillateurs cardiaques en panne dans l'espace public ? C'est ce que révèle [Franceinfo](#) mercredi 29 mai : un tiers des 500 000 défibrillateurs automatisés externes (DAE) installés dans l'espace public – les gares, les rues, les mairies – serait hors service.

Il s'agit d'une projection réalisée à partir des données de la société de maintenance qui a inspecté 6 021 DAE entre 2021 et 2023. Le déploiement de ces machines dans l'espace public a été initié par les pouvoirs publics, par

décret en 2007. Objectif : lutter contre la mort subite (un arrêt cardiaque inopiné dû à une arythmie telle que la fibrillation ventriculaire).

En France, chaque année, selon les chiffres du ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite.

Elles sont décédées « *faute d'avoir bénéficié de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premiers secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent* ».

Un DAE, c'est quoi ?

Ce dispositif médical d'aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque peut être semi-automatique : « *si l'appareil l'identifie comme nécessaire, le choc est délivré lorsque l'utilisateur appuie sur un bouton à la demande de l'appareil* ».

Ou entièrement automatique : « *si l'appareil l'identifie comme nécessaire, le choc est délivré directement par l'appareil, sans intervention de l'utilisateur* ».

Le DAE est l'un des quatre maillons de ce que les pouvoirs publics nomment « la chaîne de survie ».

- 1 – le témoin d'un arrêt cardiaque appelle les secours (15, 18 ou 112)
- 2 – lui ou un autre pratique un massage cardiaque
- 3 – un choc électrique est administré avec l'aide du DAE
- 4 – les secours prennent en charge la victime



L'idéal est que plusieurs témoins prennent part au sauvetage d'une victime. Un massage cardiaque est ainsi pratiqué pendant qu'une autre personne récupère le DAE et le met en marche. Photo le DL François Frualdo

Comment ça marche ?

L'idéal est que plusieurs témoins prennent part au sauvetage d'une victime. Un massage cardiaque est ainsi pratiqué pendant qu'une autre personne récupère le DAE et le met en marche.

Les instructions vocales sont ensuite données via le haut-parleur de la machine. Il faut dénuder la poitrine de la victime et y coller les électrodes. Durant l'analyse par la machine, stoppez le massage et veillez à ce que personne ne touche la victime.

Appuyez sur le bouton si cela vous est demandé, là encore personne ne touche la victime lorsque le choc est administré. Le DAE peut vous demander d'entreprendre des compressions thoraciques : alternez 30 compressions et 2 insufflations (bouche à bouche).

Il faut continuer la réanimation jusqu'à l'arrivée des secours ou jusqu'à ce que la victime reprenne une respiration normale. Dans ce cas, laissez les électrodes en place et n'éteignez pas l'appareil et placez la victime en position latérale de sécurité.

« Quel que soit le type de DAE, grâce à une assistance vocale l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le

DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas », souligne le ministère.

Combien de temps pour agir ?

La défibrillation est un courant électrique envoyé dans le cœur pour le faire repartir et qui doit être réalisée dans les minutes qui suivent l'arrêt cardiaque. Selon le Conseil français de réanimation cardio-pulmonaire, « *les taux de survie, dans les études sur l'arrêt cardiaque qui utilisent la défibrillation au cours des toutes premières minutes suivant l'arrêt sont de 85 % voire plus (contre 3 à 5 % si l'on ne fait rien)* ».

Il ajoute : « *pour chaque minute qui s'écoule après un arrêt cardiaque, les probabilités de survie chutent de 7 % à 10 %. Des études démontrent que peu de patients survivent si le délai écoulé entre la perte de conscience est supérieur à 12 minutes* ».

A savoir : le défibrillateur est un complément du massage cardiaque et ne vient en aucun cas le remplacer. Savoir réagir vite, gérer le stress et pratiquer un massage cardiaque augmente les chances de survie de la victime. Retrouvez [ici](#) la liste des associées agréées pour [les formations aux premiers secours](#) et notamment la pratique de massages cardiaques.